

Rapport n°10 :

**Demande de subvention pour l'organisation des actions « Vie étudiante »
dans le cadre de l'AAP Région « Vie étudiante »**

Rapporteur (s) :	Luc JOHANN - Administrateur provisoire d'UBFC
Service – personnel référent	Stéphanie Thomas - Service Formation Insertion professionnelle
Séance du Conseil d'administration	31 janvier 2019

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

UBFC souhaite solliciter une demande de financement à la Région pour l'organisation des 2^{ème} Assises de la Vie Etudiante et du Programme La Ruche dans le cadre de l'appel à projets « Vie étudiante ».

Le schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) est un document cadre rédigé en coordination entre les principaux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la vie étudiante et les collectivités territoriales de Bourgogne-Franche-Comté.

L'organisation d'assises de la vie étudiante s'inscrit dans le cadre de ce SDVE, comme un facteur d'intégration de chaque établissement dans la communauté UBFC, d'appropriation du SDVE et d'orientation des travaux de vie étudiante à venir.

Les premières assises de la vie étudiante se sont tenues le 3 avril 2018 sur le campus de La Bouloie à Besançon. La tenue des prochaines assises régionales de la vie étudiante est prévue à l'automne 2019 à Dijon, en s'inspirant de la méthodologie employée pour cette première édition. Le format du Design Thinking, la mixité des équipes de travail ainsi que les rôles transversaux proposés par Talent Campus se sont avérés efficaces.

Les débats menés au cours des 1^{ères} assises de la Vie Etudiante UBFC ont souligné l'importance de l'engagement étudiant comme expérience et valorisation du parcours de vie étudiante. Ainsi, la première action proposée découlant directement du bilan des 1^{ères} assises est l'implantation du programme la Ruche qui a pour objectifs de renforcer la qualité de la vie étudiante en BFC, de valoriser l'engagement étudiant et l'employabilité des étudiants en BFC et de caractériser et faire reconnaître la communauté UBFC en tant que territoire d'engagement étudiant de qualité.

Les formes d'engagement étudiant sont multiples ; la forme la plus répandue est l'engagement associatif. On observe de réelles disparités entre une composante de formation où les associations étudiantes sont très actives et une autre où elles sont inexistantes. L'action des associations étudiantes a une influence sur la qualité de vie des étudiants, le rayonnement d'un établissement, mais aussi sur l'insertion professionnelle des étudiants formés. Les étudiants qui s'engagent développent par ailleurs des savoir-faire et des savoir-être essentiels pour leurs carrières futures et leur vie de citoyen.

L'engagement associatif des étudiants revêt plusieurs spécificités. Les étudiants s'engagent souvent sans bagage expérimental particulier, si ce n'est leur situation d'étudiant et la motivation de s'impliquer dans la vie universitaire. Le renouvellement des bureaux est extrêmement rapide : tous les ans les postes sont pourvus par de nouveaux arrivants.

Pour pallier ces difficultés, l'immense majorité des associations étudiantes se repose sur un levier puissant : la formation par les pairs – que ce soit par les anciens membres de l'association ou par le biais de différents réseaux d'associations. Le constat partagé avec les étudiants est que la qualité de ces formations par les pairs est extrêmement variable d'une organisation à l'autre et d'un formateur à l'autre au sein d'une organisation.

Ce programme s'intègre dans le Schéma Directeur de la Vie Etudiante au travers de ses axes « Favoriser l'engagement et la valorisation des compétences des étudiants », « Le site Bourgogne Franche-Comté : un territoire d'innovations et d'engagements », et « L'accueil et l'accompagnement des étudiants ».

Il s'inscrit également dans la dynamique du projet « RITM-BFC » au travers de son levier 2 « intégration de parcours différenciés, ouverts sur la société » relatif à l'engagement étudiant.

Trois événements La Ruche sont proposés pour l'année 2019 :

- Weekend de formation de formateurs (2-3 février 2019) à Besançon
- Summer School de l'Étudiant Engagé – date provisoire semaine du 24 juin 2019 à Dijon , avec jusqu'à 60 participants (1/3 régionaux, 1/3 nationaux, 1/3 internationaux). La Summer School est notamment préparée par une partie des formateurs issus des weekends de formation
- Week-end de formation de formateurs (septembre 2019) à Dijon

Les formations sont coordonnées par Talent Campus. Le CROUS BFC accueillera les différents événements, avec l'appui des établissements membres d'UBFC .

La mise en place de formations de formateurs à destination d'étudiants ayant une expérience associative vise à améliorer la qualité des formations délivrées à leurs pairs et à mettre en réseau les formateurs à l'échelle des différents sites d'UBFC. L'effet attendu à moyen terme est une amélioration de la qualité des actions et de la structuration interne des associations étudiantes de la Région BFC.

La Summer school a pour but de proposer une formation cadre de qualité aux étudiants engagés ou voulant s'engager, et à promouvoir le territoire UBFC en référence en terme de bonnes pratiques d'engagement étudiant.

L'intégration de ces actions dans le SDVE UBFC sera suivi au sein du Comité de Coordination de la Vie Etudiante – instance prévue dans la gouvernance du SDVE- de telle sorte qu'un dialogue régulier s'établisse entre les sites d'UBFC à travers les comités locaux.

Une demande de subvention d'un montant total de 9 000 euros sera déposée à la Région dans le cadre de l'AAP « Vie étudiante » ainsi qu'une demande de subvention de 1 000 euros à la Ville de Dijon et 1 000 euros à Dijon Métropole pour :

- l'organisation des 2^{ème} Assises de la Vie Etudiante (Novembre 2019)
- l'organisation des Programme La Ruche et Summer School (Février, Juin, Septembre 2019)

Dépenses		Recettes	
Assises de la vie étudiante	15 000	UBFC	24 000
La Ruche	13 000	RITM-BFC	5 000
Summer School	18 000	TalentCampus	3 000
		Collectivités	11 000
		Inscription Summer School	3 000
Total dépenses	46 000	Total recettes	46 000

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir autoriser M. l'administrateur provisoire à solliciter des subventions pour l'organisation des Assises de la vie étudiante et le programme La Ruche de :

- **9 000 euros auprès du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté**
- **1 000 euros auprès de la Ville de Dijon**
- **1 000 euros auprès de Dijon Métropole**